Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 029-212902472-20261105-DEL2026_8_5-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 5 Novembre 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 Octobre 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 25
Procurations : 2
Votants : 27

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de ceux qui ont donné procuration.

PROCURATIONS : Mme Anne LAVILLONNIERE à Mme Céline SIMONOU et Mme Sandrine ALBRECHT à M. Jean-Luc QUEMERE.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Michel GUILLOU.

OBJET : 2026-8-5 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION CAP ROSE

Lancée en 1985 aux Etats Unis, Octobre Rose est une campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Chaque octobre, des actions et évènements sont organisés pour informer le public, soutenir des personnes touchées par la maladie et collecter des fonds pour la lutte contre la maladie.

Sur le pays fouesnantais, l'association "Cap Rose" organise des évènements pour tous afin de prévenir et de sensibiliser les femmes et les hommes au cancer du sein.

La commune soutient cette cause.

Il vous est proposé :

DE VOTER une subvention de 200 € à l'association Cap Rose.

POUR : 27	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

SAINT-EVARZEC, le 9 Novembre 2026

Le MAIRE,
René ROCUET